

# Dispositif d'aide

## Vélo à assistance électrique

### 1 | Modalités

La commune d'Eckbolsheim vous propose d'obtenir une aide de 10% du prix d'achat de votre vélo à assistance électrique (VAE) dans la limite de 100€.

Pour cela, vous devez :

- ▶ habiter Eckbolsheim ;
- ▶ être âgé de 18 ans ou plus et acheter le vélo pour votre usage personnel ;
- ▶ solliciter cette aide financière **une seule fois** ;
- ▶ ne pas revendre le vélo à assistance électrique dans les **5 années suivant l'achat**, faute de devoir rembourser la subvention communale ;
- ▶ le vélo doit être homologué (norme NF EN 15194), être neuf et avoir été acheté auprès d'un vendeur professionnel ;
- ▶ le vélo doit être équipé de tous les dispositifs de sécurité : éclairage (feux avant et arrière), signalisation visuelle (catadioptres visibles à l'avant, à l'arrière et latéralement) et avertisseur sonore ;
- ▶ le déclenchement de l'assistance électrique est nécessairement **lié au pédalage** ;
- ▶ la puissance de l'assistance doit permettre d'atteindre une vitesse qui n'excède **pas les 25 km/h** ;
- ▶ **les batteries doivent être recyclables** (l'achat de vélos équipés de batteries au plomb est exclu de ce dispositif).

### 2 | Coordonnées du demandeur

Nom(s) :	
Prénom(s) :	
Adresse :	67201 Eckbolsheim
N° de téléphone :	
Courriel :	

### 3 | Pièces à fournir

<input type="checkbox"/>	formulaire de demande dûment renseigné
<input type="checkbox"/>	copie de la pièce d'identité
<input type="checkbox"/>	facture d'achat du vélo neuf (de moins de 6 mois)
<input type="checkbox"/>	justification du certificat d'homologation
<input type="checkbox"/>	justificatif relatif à la batterie
<input type="checkbox"/>	justificatif de domicile de moins de trois mois
<input type="checkbox"/>	RIB

### 4 | Contrat d'engagement

Je certifie l'exactitude des informations données et m'engage à respecter les conditions requises (paragraphe 1).

Fait à ..... Le .....

**Veillez nous retourner le formulaire et les pièces à l'adresse suivante :**

Mairie d'Eckbolsheim  
9, rue du Général Leclerc  
67 201 Eckbolsheim

(mention «Lu et approuvé» et signature)

L'attribution de la subvention n'est pas automatique : l'aide reste conditionnée au remplissage préalable du formulaire de demande, dans la limite du budget voté et dans l'ordre des demandes.

L'aide financière communale est susceptible de se cumuler en la matière avec les subventions de l'Etat ou de l'Eurométropole, selon les critères d'éligibilité propres à chacun de ces dispositifs.